



Note d'information aux riverains

12 Mai 2000

info06

13, Boulevard de la République

La mairie n'a pas fait appel à la décision du tribunal concernant l'annulation du permis de construire. Le solde de l'enveloppe récoltée sera réparti au prorata des personnes qui ont participé financièrement puisque cette affaire est close. Néanmoins, il faut rester vigilant, une nouvelle demande de permis reste toujours possible.

8, Avenue de la Résistance

Une demande de permis de construire pour une maison en copropriété de deux habitations a été déposée le 12/12/99. Ce projet est suivi par l'Association. Nous avons appris que ce permis a été refusé par l'Urbanisme. Un nouveau projet devrait suivre....

Cabinet Huglo Lepage Conseil

L'Association prend ponctuellement conseil auprès du cabinet Huglo Lepage. Ce cabinet est spécialisé entre autres en environnement et en urbanisme. Nous vous rappelons que ce cabinet a défendu l'affaire du 13, Bld de la République.

Deuxième enquête publique

Suite aux recommandations du commissaire enquêteur concernant le passage en zone Ub de la totalité de notre quartier et à la demande de l'Association, le cabinet Huglo Lepage a écrit au Maire pour lui demander ses intentions.

Le Maire : « *Je retiens les recommandations du Commissaire Enquêteur pour l'étude d'une modification ou révision ultérieure du POS* ». (Courrier du 13/01/2000)

Cependant dans l'immédiat, le Maire oppose une fin de non recevoir à notre demande. Pour motiver ce refus, il argue de ce que la modification en cours du POS ne porte pas sur le périmètre de la zone Ua. Aussi, une modification de zonage ne saurait intervenir qu'ultérieurement.
Affaire à suivre...

Circulation

L'Association a écrit au Maire pour demander un rendez-vous concernant la circulation dans le quartier. Une première réunion avait déjà eu lieu le 24/11/99 en Mairie. L'association souhaitait faire le point sur les actions qui devaient s'échelonner de fin 1997 à 2000. Le Maire répond très partiellement, sans rendez-vous. Un nouveau courrier va lui être adressé.

Appel à cotisations

L'Association remercie les adhérents qui lui témoignent leur confiance. Nous rappelons que chaque contribution nous donne plus de représentativité et de poids. Aussi, nous remercions vivement les retardataires de mettre à jour leur cotisation au titre de l'année 2000.



-----BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION CHAVILLE - PARC LEFEBVRE

NOM :
Adresse :

Prénom :

Tél. (facultatif) :

J'adhère à l'Association Chaville - Parc Lefebvre :

Au titre de l'année 2000 pour un montant de - 50 F par adhérent

Règlement par chèque, à l'ordre de l'Association Chaville - Parc Lefebvre
7, Bld de la République 92370 CHAVILLE